

Aide aux DEVOIRS



S'outiller pour réussir c'est s'offrir un meilleur avenir!

Votre enfant est âgé entre 6 et 18 ans, a une surdité et éprouve des difficultés scolaires? Vous vous sentez dépassé et ne savez plus comment lui faire faire ses devoirs ou apprendre ses leçons?

Demandez l'aide d'un tuteur de l'AQEPA!

LES AVANTAGES DU PROGRAMME

L'accompagnement de votre enfant favorise le développement de ses capacités tout en travaillant sur ses faiblesses.

- Amélioration des résultats scolaires dans les matières travaillées
- Prise de confiance en soi chez l'enfant
- Développement d'une structure de travail

Nous contribuons à la responsabilisation du parent dans le soutien de son enfant au sein de son parcours scolaire.

- Familiarise le parent avec le monde de la surdité et son impact sur le cheminement scolaire de son enfant
- Aide dans l'établissement d'un endroit calme et propice aux études pour l'enfant
- Échange de trucs et astuces servant à encourager son jeune à persévérer dans son cheminement scolaire
- Partage de matériel éducatif adapté à la surdité et spécifique aux capacités de son enfant

Comment ça marche?

- Un tuteur se déplace à votre domicile pour l'accompagnement
- La présence d'au moins un parent est primordiale lors de chaque rencontre
- Une évaluation des besoins au début et à la fin du suivi, faite en concertation avec l'enseignant, assure l'efficacité du programme
- Un total de 25 rencontres réparties en fonction de vos besoins et disponibilités
- Des objectifs sont établis afin d'inciter la famille à continuer le travail entre les rencontres
- Une banque de matériel éducatif est mise à la disposition des familles sous forme d'emprunt libre

Ce service est offert à tous les membres de l'AQEPA résidant dans les régions suivantes :

Montréal, Montérégie, Laval, Lanaudière et Laurentides

POUR PLUS D'INFORMATIONS OU POUR VOUS INSCRIRE

Contactez directement

Mélanie Charest : melanie.charest@aqepamtl.org - (514) 842-3926

L'Association du Québec pour Enfants avec Problèmes Auditifs Montréal Régional vise à contribuer à la réussite éducative et à favoriser l'inclusion sociale des jeunes sourds ou malentendants et leurs familles.